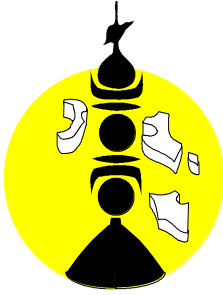


FICHE PROJET RESIDENCE DE DOH ET CHANTS POLYPHONIQUES 2021**COMMUNE DE LIFOU – MARE - OUVEA et l'île de TIGA**

Définition du projet	Résidence de « Doh et chants polyphoniques » Organiser une résidence itinérante de « Doh et chants polyphonique » dans les établissements scolaires (publics et privés).
Période	Année 2021
Concept	Il s'agit d'une part, d'organiser une résidence itinérante de « Doh ou solfège, de chants traditionnels (Uke hajin et de taperas) en mettant en valeur l'apprentissage et les techniques de lecture du Doh ». D'autre part, apprendre des chants polyphoniques (taperas et chants traditionnels) qui seront présentés à l'occasion de la journée du patrimoine prévue en fin d'année.
Programmation	Etablir une programmation de résidence en partenariat avec les écoles.
Disciplines	Ateliers de Doh, de taperas et de chants traditionnels (Uke hajin).
Montant	Subvention au projet pour un montant de 200 000 F à Lifou, Maré, Ouvéa et 100 000 F pour Tiga. Budget d'organisation : 700 000 F CFP.
Associations et personnes sollicitées pour les animations	Associations culturelles ou culturelles, artistes patentés et agences d'ingénierie culturelle.
Public	Public scolaire



NOUVELLE- CALEDONIE

PROVINCE DES ILES LOYAUTE

DIRECTION DE LA CULTURE

Appel à projets

Patrimoine et mémoire

Résidence de « Doh et chants polyphoniques » à Lifou, Maré, Ouvéa et Tiga.

Dossier à envoyer avant le 26 février 2021



PROVINCE DES ILES LOYAUTE
BP 50 WE - 98820 LIFOU

Direction de la Culture
Téléphone : 45.52.14

Présentation générale

La Direction de la Culture de la province des îles Loyauté souhaite organiser en 2021 une résidence itinérante de « Doh et de chants polyphoniques » dans les établissements scolaires. A ce titre, la Direction de la Culture de la province des îles Loyauté lance un appel à projet aux associations à vocation culturelle des trois communes des îles Loyauté (Lifou, Maré, Ouvéa) et Tiga.

Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Apprendre la lecture du « Doh »
- Apprendre les chants polyphoniques (taperas et chants traditionnels)
- Sensibiliser et transmettre ce patrimoine aux jeunes afin de le préserver.

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projet s'adresse :

- Aux associations à vocation culturelle ou culturelle
- Aux artistes patentés et entrepreneurs à vocation culturelle
- Agences d'ingénierie culturelle

Modalités de sélection

Les candidats seront amenés à proposer une programmation culturelle attractive qui prend en compte des animations orientées vers un public scolaire et grand public.

Le comité de sélection sera composé des représentants de la Direction de la Culture.

Le comité devra faire un choix selon :

- L'importance de la mise en valeur du solfège et des chants polyphoniques
- La prise en compte de l'intérêt de la jeunesse à cette résidence.

Conditions particulières de participation

- Calendrier à respecter

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **26 février 2021**.

Les candidats retenus s'engagent à respecter la programmation culturelle proposée par la Direction de la Culture.

La direction se réserve le droit de vérifier de la sincérité du projet de programmation auprès des acteurs sollicités.

Modalités financières

- Budget de réalisation de la résidence sur les trois communes des îles Loyauté (Lifou, Maré, Ouvéa) et Tiga : **700 000 F CFP**

Thématique de la résidence itinérante	Lieu	Date	Montant
<i>Chants polyphoniques et Doh</i>	Lifou	Année 2021	200 000
	Maré	Année 2021	200 000
	Ouvéa	Année 2021	200 000
	Tiga	Année 2021	100 000

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature est composé :

- ❖ de la fiche d'inscription remplie
- ❖ d'une note d'intention
- ❖ du devis global
- ❖ du dossier de l'association : statut, ridet et composition du bureau, d'un relevé d'identité bancaire ou postal RIB/RIP.

Ce dossier est à envoyer avant le **26 février 2021** à 15h30, délai de rigueur.

Par courrier, à l'adresse postale suivante :

- Direction de la Culture BP 50, 98820 Wé Lifou.

Par courrier électronique, à l'adresse suivante :

- Mail : sec_dcac@loyalty.nc

L'appel à projet est publié et est téléchargeable sur le site : www.province-iles.nc

Les résultats de l'appel à projet seront communiqués aux candidats au mois de mars 2021.

Fiche d'inscription

Identification de votre association

Nom de votre association : _____

Sigle de votre association : _____

Adresse de son siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Numéro de RIDET : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Courriel : _____

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Déclaration à la Subdivision Administrative : le _____
à _____

Date de publication au Journal officiel : _____

Objet de votre association :

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

- non
 oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- non
- oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- non
- oui

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles : _____

Nombre total de salariés permanents : _____

Salariés en CDI : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Salariés en CDD : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :